

Nourriture

La **nourriture** (ou les **denrées alimentaires**) concerne toute substance ou produit, qu'il soit transformé, partiellement traité ou non, destiné à être ou raisonnablement prévu pour être ingéré par des humains.

Information supplémentaire

- [Regulation \(EC\) No 178/2002](#) du 28 janvier 2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires

Concepts apparentés

- [Aliment pour animaux](#)